

## **Programme du Conseil de coopération Communes/Région de la Propreté urbaine - 23 juin 2023**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la **première réunion du Conseil de coopération Communes/Région de la propreté**. Celle-ci se tiendra le **23 juin** prochain en présence du Ministre Alain Maron en charge de la Propreté urbaine et de la Direction de l'Agence Bruxelles-Propreté.

Pour rappel, le Conseil de coopération a pour mission de prendre les décisions et réaliser les arbitrages nécessaires à l'exécution de [clean.brussels](https://www.brussels.be/clean-brussels) et de ses mesures (son ordre du jour a été préparé par le Bureau lors de deux réunions au préalable). Cet organe décisionnel est composé du Ministre de la Propreté urbaine (ou un représentant), des instances régionales concernées par la propreté urbaine, Brulocalis et des 19 communes.

La réunion se déroulera comme suit :

- **13h30 : Accueil café**
- **14h : Ouverture du Conseil de coopération**
  - Enjeux et perspectives de la gouvernance de clean.brussels
    - Alain Maron, Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Propreté publique, de la Démocratie participative, de l'Action sociale et de la Santé au sein du gouvernement Bruxellois
  - Introduction à la réunion
    - Marion Courtois, cabinet du Ministre Maron
- **14h25 : Présentation de la Gouvernance du Conseil régional et de son pilotage**
  - Olivier Camaly, chef de projet - Möbius
  - Architecture de la gouvernance, définition et objectifs
  - Validation du Règlement d'Ordre Intérieur
  - Pilotage des mesures et indicateurs de suivi
- **14h40 : Présentation des actualités et projets en cours**
  - Les indicateurs objectifs de propreté, par Möbius
  - L'appel à projets « propreté » 2022, une première présentation synthétique des 25 projets innovants, par Möbius
  - S'approprier les enseignements de l'étude psycho-sociale, par Behaven
  - La mise à disposition de caméras et traitement des images, par Safe.brussels
  - Qu'est-ce qu'un Manager Public de Zones, par Citytools
  - Quelle gestion de la problématique des bonbonnes de protoxyde d'azote, par Bruxelles-Propreté
  - La réorganisation des collectes, un premier état des lieux, par Bruxelles-Propreté
  - La révision des convention ABP/Communes, par Bruxelles-Propreté

- **15h50 : Proposition et validation des groupes thématiques à lancer**
  - Validation des thématiques prioritaires pour 2023
  - Identification des organisations pilotes des groupes thématiques
- **16h35 : Présentation de la communication autour de clean.brussels**
  - Par VO Citizen
- **16h50 : Les prochaines étapes**
- **17h : Drink de clôture**

**Informations pratiques :**

- Vendredi 23 juin de 13h30 à 17h30
- A l'Hôtel Communal de Schaerbeek, Place Colignon - Schaerbeek.

**A préparer pour la réunion :**

- Nous vous invitons à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur envoyé en annexe et à nous envoyer vos éventuelles remarques à [clean.brussels@arp-gan.be](mailto:clean.brussels@arp-gan.be)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter [clean.brussels@arp-gan.be](mailto:clean.brussels@arp-gan.be).

Au plaisir de vous y rencontrer.